

Dispositif d'évaluation de la pratique enseignante sur traces audiovisuelles

Johann Hefhaf – johann.hefhaf@iffp.swiss

Maître d'enseignement, IFFP

Nicolas Rebord – nicolas.rebord@iffp.swiss

Responsable de filière d'études et maître d'enseignement, IFFP

Pour citer cet article : Hefhaf, J., & Rebord, N. (2020). Dispositif d'évaluation de la pratique enseignante sur traces audiovisuelles. *Évaluer. Journal international de recherche en éducation et formation*, Numéro Hors-série, 1, 155-163.

Résumé

Dans le cadre de la formation pédagogique de base des enseignant-e-s en formation professionnelle, un dispositif d'évaluation de la pratique enseignante sur traces audiovisuelles a été introduit en 2019. Celui-ci permet d'évaluer la pratique enseignante à distance et de manière asynchrone. Intégré dans le dispositif même de formation, celui-ci se révèle être à l'origine de multiples développements chez l'enseignant-e en formation.

Mots-clés

Évaluation, vidéo, pratique enseignante, formation professionnelle, Covid-19.

Abstract

As part of the basic pedagogical training for vocational training teachers, a system for evaluating teaching practice on audiovisual tracks was introduced in 2019. This system makes it possible to evaluate teaching practice remotely and asynchronously. Integrated into the training system itself, it has proved to be the source of many developments in the teaching practice of trainee teachers.

Keywords

Evaluation, video, teaching practice, professional training, Covid-19.

Le dispositif d'évaluation présenté ici s'inscrit dans le contexte de la formation pédagogique des futur-e-s enseignant-e-s et formateurs-trices de la formation professionnelle suisse dispensée par l'IFFP (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle). Leur cursus pédagogique débute par un module de 15 jours (300 heures de formation, 10 crédits ECTS) qui pose les bases de la pédagogie, de la didactique, de l'évaluation et du contexte de la formation professionnelle. Il s'agit d'un paquetage de base, d'un socle sur lequel s'appuieront plus tard des modules d'approfondissement (didactique, évaluation, communication, ingénierie, etc.). Le dispositif d'évaluation que nous présentons ici permet l'évaluation des connaissances et aptitudes de base de l'enseignant en formation professionnelle et ceci à distance et de manière asynchrone.

À l'issue des 15 journées de formation, les futur-e-s enseignant-e-s sont évalué-e-s sur la base d'une "leçon d'épreuve vidéo" (LEV). Les étudiant-e-s passent par trois étapes relativement classiques que sont la conception, l'animation et l'analyse d'une séquence de formation réelle (d'une durée de 45 à 90 minutes) destinée à leurs apprenti-e-s.

L'originalité du dispositif d'évaluation tient au fait que la phase d'animation est maintenant évaluée sur la base d'une trace audiovisuelle. L'enseignant en formation a pour consigne de se filmer durant l'animation d'un cours de 45 à 90 minutes. Aucune contrainte technique n'est imposée et la seule consigne tient dans le fait que la trace audiovisuelle doit être exploitable (qualité du son et de l'image). Habituellement et traditionnellement, cette leçon était visitée physiquement par un-e formateur-trices de l'IFFP qui se déplaçait sur le terrain du ou de la futur-e enseignant-e. Le passage, le basculement d'une évaluation basée sur une visite sur le terrain à l'évaluation sur la base de trace vidéo tient essentiellement à la conjugaison de deux éléments. Premièrement à l'augmentation des enseignant-e-s à former et à évaluer. Avec l'introduction du module de base, le nombre d'évaluations de la pratique enseignante est passé de 60 à près de 200 par année. Dans ce contexte un dispositif d'évaluation basé sur une visite sur le terrain aurait nécessité une dotation supplémentaire de 0,6 ETP (Équivalent Temps Plein) uniquement pour l'évaluation de ce module - nous ne disposons malheureusement pas de ces ressources. Deuxièmement, dans un contexte où l'impact écologique de nos institutions devient une question centrale, nous avons saisi l'opportunité de diminuer massivement les déplacements des formateurs et formatrices qui interviennent dans ce module. Dans cette même perspective, la Confédération Suisse a défini comme objectif stratégique le développement de la numérisation dans notre économie. La conjonction de ces deux facteurs a permis de catalyser le projet de développement du dispositif LEV.

Introduit lors de la rentrée académique 2019, le dispositif LEV est entré en fonction avant la crise du COVID 19. La majorité des formateurs et formatrices ayant collecté leurs traces audiovisuelles durant le premier semestre l'évaluation du module de base a pu être conduite normalement. Pour les quelques formateurs et formatrices qui n'avaient pas pu collecter de vidéo avant les mesures de confinement, l'expérience de collecte de traces audiovisuelles a été reproduite lors de cours à distance (enregistrement d'entretiens via Skype®, Zoom®, Microsoft Teams®, ...). Selon les critères d'évaluation la démarche d'enregistrement de cours à distance est tout à fait assimilable à l'enregistrement d'un cours en présentiel.

Pour évaluer la pratique enseignante nous avons développé une grille d'évaluation¹ construite sur des principes "malléables" et "adaptables" - deux notions empruntées et inspirées par les

¹ Annexe : Grille d'évaluation.

travaux de Caron et Varga (2009). Globalement la grille “s'adapte” à l'environnement et l'environnement “adapte” la grille comme un système auto-poïétique (Varela, 1989). Pratiquement, la grille contient tous les éléments d'une grille traditionnelle à l'exception des critères qui ne sont présents qu'à titre d'exemple sous forme de liste non-exhaustive permettant l'adaptation aux différents contextes et aux différentes situations. En effet, il faut noter le fait que ce module est traversé par différents “types” d'enseignant-e-s : des enseignant-e-s de théorie (de branche professionnelle), des enseignant-e-s de culture générale, des formateurs-trices à la pratique professionnelle ou encore des enseignant-e-s en école supérieure. Globalement, nous sommes en présence d'une grille malléable qui se construit avec son usage et que son usage construit.

Telle que développée, la grille d'évaluation permet de valider à distance et de manière asynchrone 3 axes distincts :

La planification de l'unité de formation comprenant la formulation d'objectifs selon le plan de formation, l'argumentation des choix didactiques et méthodologiques, la prise en considération des spécificités du public cible.

La réalisation de la séquence intégrant les aspects relationnels, la gestion du groupe classe, la conduite des activités et l'évaluation des apprentissages.

Une analyse de la conduite de la séquence de formation reposant, entre autres, sur l'écart entre la planification et la conduite de la séquence, les effets produits par les méthodes et activités sur les apprenants, ainsi que les pistes de développement possibles de la séquence.

S'agissant d'une démarche orientée compétence, le ou la formateur-trice valorise la pratique enseignante sur la base du travail écrit et de la trace audiovisuelle. Chaque compétence clé est commentée sur la base des critères mis en exemple et se voit attribuer une valeur. Ce dispositif d'évaluation repose sur un partenariat entre enseignant-e en formation et formateur-trice. L'enseignant-e en formation fournit les traces qui attestent de sa capacité à enseigner et le ou la formateur-trice joue le rôle de médiateur-trice entre les compétences prescrites par la grille et l'activité du formé.

Cela implique pour le ou la formateur-trice de prendre en compte la progression du ou de la participant-e dans sa trajectoire de développement, d'intégrer les différences individuelles et de contextualiser la/les situation/s dans lequel la compétence se déploie Tardif (2006).

Ce dispositif d'évaluation a été introduit en 2019. La démarche est encore expérimentale et les effets du dispositif ainsi que sa validité pédagogique doivent encore être évalués. Bien que les investigations sur ce mode d'évaluation soient encore en cours, nous avons pu observer les éléments suivants :

La dimension formative est largement supérieure à un dispositif d'évaluation de la pratique classique. En effet, bien qu'il n'y ait pas de contrainte technique, pour fournir une trace audiovisuelle répondant aux exigences du dispositif d'évaluation, l'apprenant-e est amené-e à effectuer plusieurs essais, analyser sa pratique et mettre en œuvre des mesures correctrices tout au long de la démarche. D'autre part la captation de la trace audiovisuelle ainsi que la réalisation du dossier font partie intégrante du dispositif de formation. Les apprenants-sont, entre autres, initiés à la démarche d'explicitation, d'autoconfrontation sur la base des traces audiovisuelles et à l'autoconfrontation croisée (Durand (2009), Rebord (2014), Ria et Leblanc (2011), Theureau (2010) et bien d'autres).

Nous avons pu aussi constater que dans bien des classes la caméra devenait un médiateur entre l'enseignant-e et les apprenants-es. En effet dans une majorité des situations les apprenants-es démontrent un réel engagement dans la démarche cherchant à valoriser leurs apprentissages face à la caméra et participent activement à la démarche (séquences filmées par les étudiants-es, scénarisation d'activités...).

L'évaluation de la pratique enseignante sur la base d'une trace "froide" au lieu d'un suivi en présentiel nécessite pour l'expert-e un changement de posture qui est loin d'être évident. En effet, il ne lui est plus possible de s'appuyer sur des éléments contextuels, d'obtenir des informations périphériques (attitudes apprenants-es, chuchotements, regards, ...) pour lui permettre de juger de la pertinence des interventions de l'enseignant. La valorisation de la pratique de l'enseignant-e ne repose que sur ce qu'il a bien voulu transmettre à l'expert. Dans ce contexte, l'introduction de systèmes de type caméra 360 pourrait apporter une plus-value. Mais cela impliquerait une démarche techniquement plus contraignante pour les apprenants-es et des moyens plus conséquents.

Comme évoqué par Théodore Roosevelt "Le seul homme à ne jamais faire d'erreurs est celui qui ne fait rien". Nous avons tenté une nouvelle approche, un nouveau dispositif d'évaluation mais rien n'est immuable, tout peut (doit) encore se transformer, se réguler. Nous devons encore affiner le système, continuer à produire de la recherche sur le dispositif pour mieux le comprendre et ainsi produire un système dynamique. Nous sommes persuadés par l'idée qu'il est nécessaire, autant que faire se peut, de mener parallèlement de la recherche à tout nouveau dispositif. De ce point de vue et plus précisément, nous nous inscrivons dans un programme de recherche technologique qui vise la transformation du dispositif par sa compréhension et inversement.

Ce type de dispositif d'évaluation offre un potentiel de recherche inédit notamment en ce qui concerne les effets de l'évaluation sur les acteurs et actrices impliqué-e-s, aussi bien étudiants-es que formateurs-trices mais aussi sur le dispositif lui-même. Dans un contexte de développement et d'évaluation des compétences (Tardif 2006), la transformation s'opère dans un rapport dynamique entre environnement et individu (Varela 1989). Nous basant sur le concept d'énaction, il y a donc non distinction entre fonctionnement et transformation (Rebord 2014).

Nous basons l'évaluation sur la récolte et l'analyse de traces vidéos - ces traces sont récoltées par des outils technologiques - outils technologiques qui se développent et qui sont de plus en plus puissants. Nous devons rester attentifs à toutes nouvelles innovations notamment si ces nouvelles ressources permettent de combler certaines lacunes. Nous avons évoqué plus haut certaines lacunes comme la vision périphérique manquante pourrait être comblée par des caméras 360 degrés ou de la captation multi-caméras par exemple. Des micros plus puissants nous permettrait sans doute d'entendre ce qui ne l'est pas encore aujourd'hui. La veille technologique devra rester une préoccupation pour nous. Il reste néanmoins essentiel que l'étudiant-e soit autonome pour la collecte de traces audiovisuelles. La collecte de traces audiovisuelles doit être réfléchie, construite et éprouvée car elle fait partie intégrante de l'apprentissage. En l'absence de démarche itérative le développement de l'enseignant-e s'en retrouverait amputé.

Bref, on y retourne, il reste du pain sur la planche.

Bibliographie

- Caron, P.-A., & Varga, R. (2009). Artefacts malléables et perméables (AMP) pour mener des activités pédagogiques. *Distances et savoirs*, Vol. 7(2), 155-177.
- Durand, M. (2009). *Travail et formation des adultes*. Presses Univ. de France.
- Rebord, N. (2014). *Paradigme de l'énaction et conception de formation hybride : Un cas de conception et d'analyse d'un dispositif de formation pour enseignants à la pratique professionnelle incluant un environnement numérique*. Université de Genève Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.
- Ria, L., & Leblanc, S. (2011). Conception de la plateforme de formation Néopass@ction à partir d'un observatoire de l'activité des enseignants débutants : Enjeux et processus. *Activités*, 08(8-2). <https://doi.org/10.4000/activites.2618>
- Tardif J. (2006). *L'évaluation des compétences. Documenter le parcours de développement*. Chenelière Education, Montréal, Québec.
- Theureau J. (2010), « Les entretiens d'autoconfrontation et de remise en situation par les traces matérielles et le programme de recherche « cours d'action ». *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, 4, 287-322.
- Varela, F. J., & Bourguin, P. (Éds.). (1989). *Autonomie et connaissance : Essai sur le vivant*. Ed. du Seuil.

Descriptif du dispositif d'évaluation des acquis du module A ***Bases de l'enseignement dans la formation professionnelle***

Principe de validation du module A

Le module A de l'IFFP a pour objectif principal de développer les compétences de conception et d'animation d'une séquence de formation.

Afin d'attester de ces compétences, il est demandé aux étudiant-e-s de filmer une **séquence-vidéo** soutenue par un **dossier écrit**.

Cette *séquence-vidéo*, qui s'étend sur une période de 45 à 90 minutes, doit être intégrée dans un plan de formation et directement liée à la pratique professionnelle de l'étudiant-e.

Le *dossier écrit* comprend une brève présentation de la séquence planifiée, une réflexion approfondie sur la conception de cette séquence et de sa mise en œuvre, puis une synthèse expliquant le processus d'apprentissage de l'étudiant au sein du module A.

Les annexes doivent être jointes au document afin de permettre une lecture claire du dossier écrit (documents de référence, supports de cours, travaux des élèves, etc.).

Format

La *séquence-vidéo* s'étend sur une durée moyenne de 45 à 90 minutes.

Le dossier écrit comprend entre 20'000 et 30'000 caractères, espaces compris. Cela correspond en règle générale à 8-12 pages A4 de texte. Les supports de cours ainsi que le plan de la leçon sont joints en annexe du dossier.

À titre indicatif, le nombre de pages du document demandé est d'environ :

- Introduction : 1 page
- Conception d'une séquence de formation : 2-3 pages
- Réflexion sur le processus de planification et de mise en œuvre de la séquence de formation : 2-4 pages
- Réflexion sur son rôle de collaborateur dans le système de la formation professionnelle : 1-3 pages
- Réflexion de synthèse (d'apprentissage-s vécu-s pendant le module/la formation) : 2-4 pages
- Le support de cours ainsi que le canevas sont remis en annexe du document

Si ces exigences ne sont pas satisfaites, le travail est remis à l'auteur-e pour y remédier.

Attention : la remise du travail dans les délais impartis est impérative.

Dans des cas exceptionnels (remédiation, impossibilité de collecter du matériel audiovisuel pour des raisons légales, etc...) et avec l'accord du coordinateur de module, la LEV peut être remplacée par une leçon d'épreuve. La réflexion sur la préparation et la conduite du cours est faite par oral à la suite de la leçon d'épreuve. Les conditions d'évaluation ainsi que les critères demeurent identiques.

GRILLE D'ÉVALUATION DU MODULE A			
Nom et prénom		Filière	
Évalué par		Date de l'évaluation	
Nombre de points obtenus		Note	

Critères d'évaluation de la préparation du cours (dossier écrit)

1. Identifier son rôle d'acteur dans le système de la formation professionnelle	9 pts	
<i>Exemples : Présentation du contexte afin de situer son rôle d'acteur dans le système de la formation professionnelle, présentation du programme par rapport à l'ordonnance sur la formation et aux plans de formation, réflexion sur son parcours, son identité professionnelle et son devenir, ...</i>		
Commentaires		
2. Décrire et argumenter ses choix dans la conception de la séquence de formation	9 pts	
<i>Exemples : Présentation des compétences et des objectifs visés, présentation du thème et du déroulement général de la séquence, présentation du contexte – les participant-e-s, leurs spécificités, leurs parcours et leurs perspectives dans la formation professionnelle, cohérence entre les contenus et le public en formation, cohérence entre les méthodes, les moyens pédagogiques et le public en formation, mobilisation de l'expérience des apprenti-e-s dans la séquence, intégration de la séquence dans le cadre légal donné - plan de formation, ordonnances, règlements, etc., ...</i>		
Commentaires		

Critères d'évaluation de la réalisation/conduite de la leçon (trace audiovisuelle / Leçon d'épreuve)

1. Réaliser l'introduction de la séquence	6 pts	
<i>Exemples : Qualité de l'accueil, définition du contexte de la séquence (si nécessaire et selon l'intention pédagogique), présentation pertinente des objectifs pédagogiques, des compétences visées, ...</i>		
Commentaires		
2. Démontrer l'intégration des aspects relationnels et de communication	6 pts	
<i>Exemples : Clarté et cohérence des messages adressés au public en formation, adéquation du niveau de langage au public en formation, congruence des messages non-verbaux et du discours, gestion du groupe classe et des individualités, qualité de la relation (respect, empathie), ...</i>		
Commentaires		
3. Employer les moyens didactiques	6 pts	
<i>Exemples : Mobilisation cohérente des moyens didactiques avec l'objet de formation, mobilisation cohérente des moyens didactiques en regard du public en formation (et les différents profils d'apprentissage), encouragement de l'autonomie et de la responsabilité du public en formation, participation active du public au processus d'apprentissage (individuelle et collective), ...</i>		
Commentaires		
4. Réaliser l'évaluation des apprentissages	6 pts	
<i>Exemples : Evaluation continue des apprentissages et du niveau d'atteinte des objectifs, feed-back régulier des apprentissages effectués pour chaque participant, ajustement des enseignements selon les besoins des participants, ...</i>		
Commentaires		
5. Démontrer l'intégration du transfert théorie-pratique	6 pts	
<i>Exemples : Mise en lien des apprentissages avec la pratique professionnelle, prise en considération des réalités professionnelles, intégration des aspects liés à la culture de la profession, ...</i>		
Commentaires		
6. Adapter la réalisation de la séquence selon la planification	6 pts	
<i>Exemples : Gestion de l'écart entre la planification et la réalisation, gestion des imprévus, ...</i>		
Commentaires		

Critères d'évaluation de la réflexion sur la préparation et la conduite du cours (dossier écrit / oral)

3. Analyser le processus de planification et de réalisation de la séquence de formation	9 pts	
<i>Exemples : Analyse didactique en lien avec les concepts mobilisés durant la séquence, analyse des interactions et de la gestion de la participation, analyse de la dynamique du groupe, analyse de l'écart entre la planification et la réalisation (gestion des imprévus), réflexion sur la séquence et formulation de pistes d'action ou prise de position, ...</i>		
Commentaires		
4. Evaluer ses processus d'apprentissage vécus durant la formation	9 pts	
<i>Exemples : Identification des compétences développées durant le module A, réflexion sur sa pratique enseignante en regard des concepts acquis durant le module A, transferts, situations nouvelles envisagées dans sa pratique professionnelle durant et après le module A acquises, ...</i>		
Commentaires		
5. Qualité des aspects formels	3 pts	
<i>Exemples : Mise en page, référencement, communication (syntaxe, orthographe, adressage), construction (table des matières, cohérence de la structure), qualité et pertinence des supports et annexes, respect des normes bibliographiques (citations, sources, bibliographie selon normes APA 6^{ème} édition), ...</i>		
Commentaires		
Nombre de points total	75 PTS	
Commentaire général		

Barème d'évaluation

A	73-75 points	excellent
B	67-72 points	très bien
C	61-66 points	bien
D	55-60 points	satisfaisant
E	50-54 points	suffisant
FX	40-49- points	non réussi – des améliorations sont nécessaires
F	0-39 points	non réussi – d'importantes améliorations sont nécessaires